



LA PANDÉMIE COVID 19 PERMETTRA-T-ELLE DE REPENSER NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ DE DEMAIN ?

Résilience ... le mot, en cette période de crise sanitaire, est particulièrement d'actualité. Se repenser, se reconstruire, à la suite de ce traumatisme, voilà, en effet, un enjeu de taille. Et l'Afipa, Association Française de l'industrie pharmaceutique pour une automédication responsable, est prête à accompagner ce mouvement. C'est donc portée par cette vague de résilience mais aussi guidée par deux études menées à sa demande auprès des Français et des pharmaciens réalisées en août 2020 que l'Afipa souhaite contribuer à l'amélioration du système de santé français.

RETOUR D'EXPÉRIENCE : PHARMACIENS ET LABORATOIRES AU SERVICE DES PATIENTS DURANT LA CRISE SANITAIRE



Durant le confinement, les pharmaciens et industriels n'ont jamais cessé leur activité. 75 %¹ des pharmacies ont gardé leurs horaires d'ouverture habituels assurant la continuité d'accès aux soins et produits de santé et de prévention de premiers recours.

Plus que jamais, ils ont répondu présents et cette accessibilité leur a permis de faire face à une demande forte des patients. Près de 42 %¹ des pharmaciens ont constaté une augmentation des conseils prodigués pour la prévention ou le traitement des problèmes de santé bénins depuis le début de la crise sanitaire.



Cette accessibilité a aussi permis d'accueillir les 27 %² de patients qui ont davantage privilégié la pharmacie, ce qui représente autant de visites chez le médecin généraliste évitées pendant la pandémie. Entre le 2 mars et le 23 août 2020, les pharmaciens ont ainsi reçu 131 millions de visites pour les produits de santé et de prévention de premier recours, soit en moyenne 747 visites par jour³. Durant le pic de l'épidémie (du 16 au 22 mars 2020), certains médicaments comme le paracétamol ont enregistré une augmentation de leur vente de 82% vs 2019.



De leur côté, les laboratoires pharmaceutiques ont aussi été en première ligne. Grâce à leurs équipes et à leurs outils de production, ils ont assuré la continuité de la fabrication, de l'approvisionnement et de la distribution des produits de santé et de prévention de premier recours. Certains laboratoires pharmaceutiques ont participé à l'effort national en adaptant leur chaîne de production pour fournir du gel hydroalcoolique en quantité suffisante pour faire face à la demande privée et publique et soutenu les professionnels de santé et les personnes défavorisées les plus impactées notamment par des dons de produits et financiers.



CETTE FORMIDABLE MOBILISATION EST LA PREUVE D'UNE RÉELLE SYNERGIE ET D'UNE VÉRITABLE ÉNERGIE BASÉE NOTAMMENT SUR LA CONFIANCE.



79 % des Français² ont fait confiance à leur pharmacien avant la crise. Ils sont même 57 %² à connaître le nom de leur pharmacien.

Parmi les atouts mis en avant par les patients : la compétence des pharmaciens pour 41 %². De leur côté, les pharmaciens estiment conseiller le patient dans ses choix d'achat sans ordonnance dans 80 % cas¹.

On trouve également la proximité et la rapidité. 63 %² des Français choisissent leur pharmacie par rapport à la localisation de leur domicile ou de leur lieu de travail et 42 %² apprécient de pouvoir accéder plus rapidement aux produits sans ordonnance. Pour leur part, 72 %¹ des pharmaciens estiment que la prise en charge rapide et sans rendez vous est un de leurs principal atout. Ces chiffres peuvent être mis en relation avec les 98 % de pharmaciens¹ favorables à ce que davantage de médicaments puissent être dispensés sans ordonnance et les 39 %² de patients qui souhaitent également pouvoir avoir accès en pharmacie à plus de médicaments sans ordonnance.



Cette relation de confiance peut encore être renforcée avec la mise en place plus systématique du dossier pharmaceutique.

Depuis mars 2020, 58 %² des acheteurs en pharmacie sont d'accord pour que le pharmacien enregistre leurs consommations de produits sans ordonnance. Les pharmaciens déclarent, eux, n'en inscrire au dossier pharmaceutique que 18 %². Pourtant, 76 %¹ se déclarent prêts à le faire et ils sont 92 %¹ à reconnaître que cette inscription assurerait une meilleure sécurité du patient en détectant les interactions médicamenteuses. Principal frein : l'oubli de carte vitale par les patients pour 92% d'entre eux ainsi que la complexité des outils et des logiciels professionnels mis à disposition¹.





4 PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR AMÉLIORER LE SYSTÈME DE SANTÉ FRANÇAIS

Cette réelle synergie et cette véritable énergie doivent être entretenues et même renforcées. La crise sanitaire aura en effet mis en lumière de nouvelles attentes et des évolutions qui toutes démontrent deux choses : les soins de santé de premier recours en pharmacie sont un pilier de l'écosystème de santé française, mais aussi que la résilience est un des thèmes essentiels pour toute amélioration du système de soin français.

Il faut donc pérenniser ces nouveaux réflexes afin de générer des économies pour l'assurance maladie, de désengorger les urgences et les médecins généralistes et de renforcer la responsabilité des patients, acteurs de leur santé et de leur bien être au quotidien. C'est pourquoi l'Afipa a formulé 4 grandes propositions à l'attention des pouvoirs publics.

1

Définir un parcours de soins officinal s'appuyant plus sur la compétence des pharmaciens encore sous-estimé pour renforcer la sécurité des patients et l'accessibilité pour les soins de santé de premier recours. Pour atteindre cet objectif, le développement d'outils pour le pharmacien lui permettrait de renforcer son rôle de professionnel de santé de premier recours, de prodiguer un meilleur conseil et de favoriser le bon usage des produits de santé et de prévention.

De son côté, l'Afipa se propose de valoriser le rôle du pharmacien d'officine dans le cadre de campagnes de communication coordonnées associant le pharmacien afin de favoriser les visites en pharmacie pour les soins de premier recours et de désengorger le système de santé.

2

Renforcer les capacités du système de santé pour assurer un bon usage des produits de santé de premier recours est également nécessaire. Cela implique un partenariat public-privé entre les laboratoires et les autorités de santé pour d'une part mieux informer sur les maladies et d'autre part mieux communiquer sur le bon usage des produits de santé et de prévention de premier recours. Le cadre réglementaire de la vente en ligne des produits de santé doit également évoluer pour assurer la sécurité des patients. Enfin, le dialogue entre les différentes parties prenantes doit être plus rapide, plus systématique, plus souple et plus transparent afin d'assurer le bon usage des produits de santé et de prévention de premier recours.

3

Intégrer les produits de santé et de prévention de premier recours en pharmacie dans des politiques nationales ou régionales efficaces d'organisation des soins fait également partie des priorités.

Cela passe notamment par l'intégration du Parcours de Soins Officinal dans l'offre de soins de premiers recours en France. Les produits de santé de premier recours peuvent également être un levier budgétaire pour les prochains PLFSS. L'organisation de réunions régulières entre les industriels et les autorités de santé permettrait d'assurer un dialogue optimal, dans le cadre d'un processus transparent et éthique.

4

Enfin, valoriser et promouvoir des filières de production en Europe et en France est un point majeur, et a été une véritable préoccupation durant cette crise. Une politique gouvernementale soutenant la production de certains médicaments et de principes actifs utilisés pour les soins de premier recours, en France et en Europe doit donc être mise en place. Le plan de relance économique annoncée par le gouvernement s'inscrit dans cette logique. Cette incitation pour une production en France pourrait passer par exemple par un allègement des procédures d'obtention et de modification d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM). Le temps d'instruction est trop long par rapport aux autres pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE).

L'Afipa a souhaité voir dans cette crise sanitaire une opportunité de changement et en a ainsi tiré des enseignements sur l'importance des produits de santé de premier recours. Cette démarche a donné lieu à des propositions concrètes portées aujourd'hui à la connaissance des professionnels de santé et des autorités. Car c'est dans un esprit d'échange que doit se construire le système de santé de demain. « *Nous souhaitons que ce manifeste contribue à une réflexion profonde sur la place des produits de santé et de prévention de premier recours dans le parcours de soin en France ainsi que sur le rôle prépondérant des officines, insiste Christophe de la Fouchardière, Président de l'Afipa. Elle met aussi en avant la force de la résilience qui désormais doit aussi aller de pair avec la puissance du collectif.* »

¹ Etude Stethos pour l'Afipa menée auprès de 205 pharmaciens titulaires de l'officine ou assistant représentatifs de la profession, du 10 au 18 août 2020.

² Etude Harris Interactive pour l'Afipa réalisée sur 1004 personnes représentatives de la population françaises depuis mars 2020.

³ Données Open Health



L'Afipa est l'association professionnelle qui représente les industriels qui produisent et commercialisent des produits de santé, de prévention et de traitement de premier recours, disponibles en pharmacie sans ordonnance (médicaments de prescription médicale facultative, dispositifs médicaux et compléments alimentaires).

Retrouvez l'Afipa sur :

www.afipa.org

@afipa

linkedin.com/company/afipa-selfcare



AGENCE VIANOVA
ANNE ZUCCARELLI - 06 74 98 59 09 / ANNE.ZUCCARELLI@VIANOVA-RP.COM
CAROLINE WEILL - 06 77 15 37 47 / CAROLINE.WEILL@VIANOVA-RP.COM